

ICADE SA

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la
déclaration consolidée de performance extra-
financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS SAS

SIEGE SOCIAL : 61 RUE HENRI REGNAULT - 92 075 – LA DEFENSE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

CAPITAL DE 37 000 EUROS – RCS NANTERRE 377 505 565

ICADE SA

Société anonyme au capital de 113 613 795 €
Siège social : 27, Rue Camille Desmoulins
CS 10166 92445 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX
RCS Paris 582 074 944

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra- financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes de la société ICADE SA, accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-1058 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2019 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion, en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont disponibles sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle.

Responsabilité de l'Organisme Tiers Indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par la société des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000¹ :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'entité, de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;

¹ ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

ICADE SA

*Exercice clos le 31
décembre 2019*

- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2eme alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'entité y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - o apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - o corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour l'ensemble des principaux risques, nos travaux ont été réalisés au niveau des Directions concernées.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - o des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - o des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux couvrent 100 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;

ICADE SA

*Exercice clos le 31
décembre 2019*

- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de la société.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 6 personnes et se sont déroulés entre novembre 2019 et mars 2020 sur une durée totale d'intervention de 6 semaines.

Nous avons mené une vingtaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment la Direction RSE, la Direction des transitions environnementales, la Direction des ressources humaines, la Direction de l'audit, des risques, de la conformité et du contrôle interne, la Direction de l'innovation, des relations institutionnelles et de la communication, les Directions métiers (pôle Foncière Tertiaire, pôle Foncière Santé, pôle Promotion).

ICADE SA

*Exercice clos le 31
décembre 2019*

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Fait à Paris La Défense, le 16 mars 2020

L'organisme tiers indépendant

MAZARS SAS



Edwige REY

Associée RSE & Développement Durable

Annexe 1 : Informations considérées comme les plus importantes

Informations qualitatives (actions et résultats) relatives aux principaux risques

- Mise en place d'une charte EHPAD
- Impact du changement climatique
- Préservation des ressources : économie circulaire et biodiversité
- Conformité aux réglementations environnementales, de santé et sécurité
- Innovation et adaptation de l'offre aux besoins des clients
- Relation clients
- Prise en compte des besoins des communautés locales
- Adaptation des compétences, bien-être au travail et diversité

Indicateurs quantitatifs incluant les indicateurs clés de performance

- Indicateurs sociaux :

Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique ; Taux d'absentéisme ; Pourcentage d'alternants dans l'effectif total ; Pourcentage de managers femmes ; Pourcentage de salariés en CDI formés (Nombre total de collaborateurs formés en CDI / nombre moyen de collaborateurs & Nombre total de collaborateurs formés en CDI / nombre total de collaborateurs en CDI).

- Indicateurs environnementaux :

Pourcentage des surfaces (Bureaux et autres activités) et opérations (Logements) couvertes par une certification environnementale - Pôle Promotion ; Pourcentage des surfaces couvertes par une certification environnementale - Pôle Foncière Tertiaire et Santé ; Pourcentage de surface labellisées E+ C - Pôle Promotion ; Intensité carbone - Pôle Promotion ; Part des nouvelles constructions en biodiversité positive (opérations pour lesquelles le coefficient de biotope par surface évolue positivement entre l'état initial « diagnostiqué » et la phase « réalisé » diagnostiquée) – Pôle Promotion ; Pourcentage de surfaces aménagées qui font l'objet d'un investissement dans le cadre de Nature 2050 - Pôle Foncière Santé ; Intensité énergétique corrigée des DJU et intensité carbone - Pôles Foncière Tertiaire et Santé ; Intensité Eau - Pôles Foncière Tertiaire et Santé ; Pourcentage de déchets recyclés ou valorisés - Pôle Foncière Tertiaire.

ICADE SA

*Exercice clos le 31
décembre 2019*

- Indicateurs sociétaux :

Pourcentage de Comités RSE et Innovation - Pôle Foncière Santé ; Pourcentage de fournisseurs signataires de la Charte achats responsables - Pôles Foncière Tertiaire et Promotion ; Pourcentage des principaux parcs d'affaires labellisés Parc d'Excellence - Pôle Foncière Tertiaire ; Indice de satisfaction client à la livraison - Pôle Promotion ; Pourcentage de salariés sensibles formés à la LCBFT et à Sapin II ; Pourcentage de salariés sensibilisés au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ; Nombre de partenariat locaux et solidaires sur les principaux parcs d'affaires - Pôle Foncière Tertiaire.